

Compte rendu
Conseil d'Administration
Lundi 30 septembre 2010
Embrun

Synthèse

P	Sujets
2	Présentation des comptes de résultat et bilan 2009/2010
3	Observatoire des pratiques nordiques : recherche de financement
5	Projet Web cam
7	Traces Douces : recherche de financement
7	Ski de fond scolaire : 40 classes financées en 2010 /2011
7	Jeunes publics, création d'un poste d'agent de développement sportif : recherche de financement
7	Activités nordiques et oralité : recherche de financement
8	Convention Coureur régionaux : Prise en charge du groupe cadet par HASF
11	Neige Pour Tous : les dates
11	Convention STAPS : Possibilité pour tous les sites de solliciter les étudiants
12	Action "Festinordic", Festi'USEP : les dates
13	Forum « La place du public féminin dans les activités nordiques » en décembre
13	Assemblée générale de Hautes Alpes Ski de Fond le 5 novembre 2010 à Bayard
14	Projet convention moniteur : A développer
14	Liste présents, excusés, absents

Le Président remercie les administrateurs présents. Il fait part à l'assemblée du décès de M. Robert Blache, en date du 29 septembre, Il était Vice Président de Hautes Alpes Ski de Fond et membre du Conseil d'administration depuis 2001.

Il informe qu'en préparation du remplacement de Mlle Magali Albert qui prendra prochainement un congé de maternité c'est Mlle Marine Metzinger qui a été recrutée en CDD pour une période de 6 mois.

Ordre du jour :

1/ Présentation des comptes de résultat et bilan 2009/2010

M. Fardella présente les comptes provisoires. Approuvés ils seront présentés à l'Assemblée générale d'automne.

Compte	N	N-1	Ecart n/n1
Ventes de marchandises	149 623 €	162 332 €	-7,83%
Production de l'exercice	148 049 €	155 954 €	-5,07%
Résultat net	24 255 €	20 755 €	+16.86 %

Commentaires : Deux provisions sont affectées, l'une en cas d'absence de neige, l'autre en prévision de départ à la retraite.

2/ Nordique France. (Information)

2-a L'assemblée générale de Nordique France aura lieu le 23 octobre, Frédéric Arnera représentera le Président de Hautes Alpes Ski de Fond.

2-b Nordic Pass Rhône Alpes

La fédération Rhône Alpes Nordique gestionnaire du Nordic Pass Rhône Alpes sollicite Hautes Alpes Ski de Fond pour obtenir la possibilité pour les porteurs de ce titre de bénéficier d'une réduction de 50 % sur les pistes des sites adhérents à Hautes Alpes Ski de Fond. Comme il s'agit là d'appliquer simplement les règles établies au sein de Nordique France le Conseil d'administration confirme que les porteurs du titre Rhône Alpes bénéficieront d'une réduction de 50 %. Cette disposition s'applique bien entendu à l'inverse.

3/ Présentation des actions prévues au cours de l'hiver 2010/2011

- **3-a Nordic Mag 2011 :** présentation maquette (information)

Le format et le chemin de fer restent inchangés par rapport à l'année dernière.

Détails des articles par rubrique

ACTUALITES :

Festi nordic
Les actus des sites
Les produits

SAVOIRS

Le métier de moniteur
Les jeunes, les skieurs de demain

AGENDA

L'équipe du comité
Les actus compets
Calendrier des animations

DECOUVERTE

La traversée des Hautes Alpes en ski de fond
Le Dévoluy
Dossier Neige pour Tous
L'histoire du ski (suite)

GUIDE PRATIQUE des sites + les tarifs

Encarts pub : plus de demandes que d'offres !

Encarts vendus : Montgenèvre, Pays des Ecrins, Réallon, Tracks, ESF Névache, Gap Bayard, Ubaye
Encarts échangés dans le cadre d'un partenariat : Les Grands Bains, Gîte de France 05 et CRAFT

- **3-a-1 Site Internet** : En cours de réalisation, très prochainement en ligne

- **3-b Opérations marketing**

Les produits

Objectif Skating

Pour la 3^{ème} année les moniteurs ont été sollicités pour proposer une offre commune en skating au mois de janvier. Douze écoles ou moniteurs indépendants ont répondu (4 de plus que l'année dernière). Le tarif a été augmenté de 1 €, et les participants bénéficieront d'un avantage aux Grands bains (argument en plus pour la vente). La communication de HASF pour ce produit ne suffit pas. Une affiche sera fournie aux moniteurs pour faire leur promotion sur leur territoire.

Cœurs de femmes

Suite à l'action de Gap Bayard au féminin et à l'étude menée par Laura Koulecheff sur le public féminin, un produit a été monté à Villard St Pancrace. Un samedi par mois, le centre montagne proposera une offre associant cours de ski de fond adapté et atelier thématique l'après midi. Comme pour Objectif Skating, les participantes bénéficieront d'avantages aux Grands bains.

Les partenariats

Les Grands bains : en échange de supports de communication (site web, page de pub dans le Nordic mag 2011 ...), les Grands Bains offrent différents avantages aux clients du nordique pour valoriser les offres de Hasf (réductions, entrées gratuites ...)

Gîte de France 05 : en échange de supports de communication, GDF 05 envoie le Nordic mag 2011 par mailing à tous ses adhérents avec un bon de commande ans l'objectif de mettre à disposition le NM 2011 dans leur hébergement.

CRAFT : en échange de supports de communication, la société Norsk offre des lots pour le challenge Chrono pour tous

3-c Observatoire des pratiques nordiques

Rappel du contenu de l'action et financement

L'observatoire des pratiques nordiques doit permettre au travers des items suivants :

- Sociologie
- Culture
- Economie
- Nature

De mettre en réseau les acteurs de la filière pour échanger, communiquer sur leur vie, leurs expériences, leur histoire et leur avenir. Mais aussi de permettre une meilleure mise en valeur de nos territoires et de leur identité auprès de nos visiteurs (locaux et touristes) générant des flux économiques directs et indirects supplémentaires, basé sur le partage de connaissance et la fidélisation.

Ce projet s'attachera à placer les activités nordiques au cœur de l'environnement qui les porte, souvent dernière activité humaine dans les vallées, dernière empreinte hivernale de l'Homme dans les paysages de montagne.

L'observatoire des pratiques nordiques permettra d'expliquer le passage d'un tourisme de consommation à un tourisme durable respectueux des hommes et de leurs activités, des territoires et de leur biodiversité et d'une manière plus générale de l'Autre.

Définition : Le projet intitulé sous le nom de code « Observatoire des pratiques Nordiques » a pour ambition de :

- Inventorier l'origine des pratiques
- Définir les pratiques nordiques dans le temps et l'espace
- Faire le point sur l'ensemble des techniques sportives
- Identifier des périodes clés
- Détecter les usages : utilitaires, touristiques, sportif
- Justifier, expliquer l'arrivée de ces pratiques en France, dans les Alpes
- Exposer les facteurs sociologiques associés aux pratiques
- Démontrer l'impact de ces activités sur les territoires ruraux en termes humains, environnementaux
- Valider l'idée d'un modèle économique

- Imaginer comment ces pratiques peuvent avoir un impact sur les populations à l'avenir en termes d'économie, de santé, *découverte du milieu naturel*

C'est quoi ? Ca se présente comment ?

Il s'agit de créer un système d'information passif et interactif associant informations écrites, documents audiovisuels, échanges avec le milieu naturel. Constitué d'un corps général commun comprenant les volets suivants :

- Historique
- Géographique
- Matériel
- Humain

Se présentant sous la forme d'une exposition ayant vocation à l'itinérance et composée de :

- Panneaux explicatifs
- Supports audio visuels
- *Système d'aller et retour avec le terrain*

« Noyau dur » de l'expo :

Doit pouvoir être utilisé, exposé de partout

- Panneau
- Vidéo
- Matériel

Cœur de l'expo :
 Comment ces pratiques peuvent avoir un impact sur les populations à l'avenir en termes d'économie, de santé, découverte du milieu naturel

Cœur de l'expo :
 L'ensemble des techniques sportives

Cœur de l'expo :
 Impact de ces activités sur les territoires ruraux en termes humains, environnementaux

Cœur de l'expo :
 Le modèle économique

Cœur de l'expo :
 Inventorier l'origine des pratiques

Cœur de l'expo :
 Expliquer l'arrivée de ces pratiques en France, dans les Alpes

Cœur de l'expo :
 - Exposer les facteurs sociologiques associés aux pratiques

Cœur de l'expo :
 Définir les pratiques nordiques dans le temps et l'espace

Cœur de l'expo :
 Les usages : utilitaires, touristiques, sportif

Cœur de l'expo :
 - Identifier des périodes clés

Cœur de l'expo :
 Les usages : utilitaires,

Larche	Briançonnais	Vallée de la Blanche	Bayard	Montgenèvre
Les usages : utilitaires, touristiques, sportif	Comment ces pratiques peuvent avoir un impact sur les populations à l'avenir en termes d'économie, de santé, découverte du milieu naturel	Impact de ces activités sur les territoires ruraux en termes humains, environnementaux	Le modèle économique	Expliquer l'arrivée de ces pratiques en France, dans les Alpes

L'observatoire est mobile, il doit pouvoir être installé dans les lieux associés au cœur et ailleurs.

Financement acquis : 10 000 € paca pour pré étude, établir un dossier complémentaire pour la suite : nécessité de travailler des contenus, d'animer localement les sites partenaires à détecter (concours d'idées ?...)

Décision : Autoriser le Président à engager toute recherche de financement visant à conduire cette action.

- **3-d Projet Web cam sur sites et partenariat avec Haute Savoie (décision)**

Nature de l'opération :

Développement d'un Parc de webcams destiné à accompagner le développement des sites nordiques des Alpes du sud.

Contexte

Internet est devenu le média incontournable dans le choix des destinations touristiques.

La webcam permet d'augmenter de 25% les flux arrivant sur un site internet du fait de sa convivialité et du caractère attrayant du voyage virtuel: on a une vision directe du lieu, de la météo, de la fréquentation.

C'est un outil indispensable pour aider les sites nordiques à augmenter leur fréquentation: la webcam favorise tout aussi bien la venue de séjournants que la venue d'un public local rassuré en termes de météo.

Hautes Alpes Ski de Fond propose de dynamiser l'image des sites nordiques en créant un réseau de webcams réparties sur les Hautes Alpes et les Alpes de Haute Provence. Ce projet a pour but de valoriser nos territoires en leur offrant la possibilité d'une plus grande visibilité sur Internet.

Cette action est ouverte à tous les sites qui émettent le souhait de participer: elle permettra de rendre visible sur Internet les sites nordiques sans site web via la page spéciale webcams du site Hautes Alpes Ski de Fond, et de renforcer la présence de ceux qui ont déjà leur site internet.

Calendrier

Automne 2010- Hiver 2012 en deux phases

Bénéficiaires:

Les sites nordiques candidats des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence (pour la part qui nous concerne)

Le Projet:

Il s'agit d'installer des webcams (1 par site) sur l'ensemble du territoire afin de montrer sa diversité et de rendre visibles les sites nordiques sur Internet, en diffusant des images ou films au départ d'une caméra fixe ou panoramique équipée de zooms permettant la mise en valeur de points particuliers.

Il s'agit donc de:

- Augmenter la visibilité des sites nordiques sur Internet
- Mettre en réseau les sites via une page web spécifique du site Hautes Alpes Ski de Fond
- Montrer l'animation et la météorologie des sites aussi bien l'hiver que l'été
- Moderniser la communication des sites au travers des NTIC

Ces flux et images seront propriétés du porteur de projet qui pourra les utiliser à volonté sur d'autres sites internet assurant sa promotion (Site propre, office de tourisme, CDT).

La webcam panoramique sera privilégiée du fait de son impact visuel fort.

Le gestionnaire du site devra fournir l'accès ADSL à proximité de la caméra.

Budget prévisionnel

Année		Prix unitaire	Nombre de sites	Total
2010-2011	Matériels et installation	8 000 €	10	80 000 €
	Ingénierie	2000 €	10	20 000 €
Total 2010-2011				100 000 €
2011	Matériels et installation	8 000 €	15	120 000 €
	Ingénierie	2 000€	15	30 000 €
Total 2011-2012				150 000 €
Total Projet				250 000 €

Décision : Autoriser le Président à engager toute recherche de financement visant à conduire cette action.

- **3-e Opération jeunes nordiques 2 éme année** (information)

Une saison d'écoulée, les actions ont été réalisées en Haute Savoie et dans les Hautes Alpes, financement bouclé. Reste deux années.

Rappel du contenu de l'action et financement

Il s'agit de mettre en œuvre une démarche étagée en direction des publics jeunes, on peut imaginer une vision chronologique de la démarche :

- Découverte
 - o Organisation de journées de promotion de l'activité
 - o Détection des aptitudes techniques
 - o Découverte du milieu naturel
 - o Présentation du cadre économique, emploi
- Suivi des jeunes ruraux
 - o Action d'animation au fil de l'hiver
 - o Séance d'apprentissage, perfectionnement
- Orientation professionnelle
 - o Formation fédérale
 - o Préparation et orientation vers les Formations au Brevet d'état
- Privilégier les actions innovantes
 - o Favoriser les rencontres entre jeunes ruraux et jeunes touristes
 - o Favoriser les rencontres entre jeunes du massif

Une action interrégionale

- Qui s'appuie sur le réseau associatif et social.
- Qui apporte un soutien à une filière de montagne dont le développement peut fortement contribuer pour répondre à l'accroissement de la demande, suite à la médiatisation d'évènements importants, et à rendre attractive la pratique de nouveaux sports de montagne, donnant ainsi une valeur ajoutée à l'offre sportive touristique proposée.

- Initier et soutenir les réseaux d'acteurs
- Échanger des expériences - culture commune

Réfléchir pour l'avenir

Cette action doit être l'occasion de réfléchir avec les jeunes ruraux sur les possibilités d'avenir des territoires et comment se préparer à investir le champ économique spécifique des zones de montagne.

Moyens mis en œuvre

Il s'agit de moyens humains localement disponibles dans les réseaux d'acteurs. Egalement ceux des deux associations départementales

Thématique	Réseau	Nbre de séances/ an	Total/3 ans	Montant en €
Découverte	Centre d'enseignement du ski	10 (pour 10 secteurs géographiques) à 180 €	30	5 400 €
Suivi des jeunes ruraux	Clubs de ski	60 (pour 4 secteurs géographiques) à 90 €	180	32 400 €
Orientation professionnelle	Clubs de ski	10 à 90 €	30	5 400 €
Conduite globale du projet	les associations départementales	Interventions à 90 €		12 300 €
Communication de l'action	Tous			7 000 €
			Total	62 500 €

Montant de la subvention FEDER demandée : 31 250 €

Montant de la subvention FNADT demandée : 18 750 €

Montant de la subvention demandée : 50 000 €

- **3-f Traces Douces : Vers une dernière année ou pas ?...** (décision)

Nous avons clos le 2^{ème} volet de l'opération Traces Douces (20 avril 2010 rapport final d'exécution adressé aux financeurs). Les deux premières tranches ont mobilisés au total 169 392 € + 78 002 € = 247 394 €.

Suite à un bilan intermédiaire avec l'ensemble des partenaires locaux nous avons étudié l'intérêt de continuer et compléter l'expérimentation. Il en ressort des besoins sur plusieurs secteurs primo bénéficiaire et une volonté de transfert de l'action dans le Valgaudemar, Crévoux, d'autres sont abandonnés (Queyras) mais aussi est émise l'idée d'une adaptation estivale dans le Champsaur. Donc il y a une réelle demande de prolonger l'expérimentation encore sur 2 ans pour valider complètement l'essai et le transformer sur les secteurs restants :

- - Casset
- - Cervières
- - Champsaur hiver/été
- - Dévoluy
- - Ubaye
- - Valgaudemar
- - Crévoux

L'essentiel du soutien devrait porter sur la communication, la formation, la mobilité collective.

Mais à ce jour malgré des relances pas de réponses positives des financeurs.

Décision : Autoriser le Président à engager toute recherche de financement visant à conduire cette action.

- **3-g Ski de fond scolaire :** Combien de classes finance-t-on cet hiver ? 30 sur 50 demandes l'an dernier, cout : (décision)

5 678 € (encadrement des classes)
+ 3 651,50 € (formation des professeurs et parents)
9 329, 50 €

Décision : Autoriser le Président à engager un financement à hauteur de : 12 000 € ou 40 classes en faveur de l'action Ski de Fond scolaire.

- **3-h Jeunes publics : Création d'un poste d'agent de développement sportif** (décision)

Dans le cadre de la commission « Jeunes Publics » apparaissent des besoins en termes de développement des activités auprès des jeunes que ce soit dans le cadre scolaire, la formation des enseignants, des parents, la recherche de clients pour les collectivités, le montage d'animations jeunes, le référencement des sites de pratiques et l'élaboration de lieux adaptés aux pratiques « jeunes ».

Comme suite à des discussions avec les financeurs il semble possible d'obtenir des financements pour la création d'un poste d'animateur sport-agent de développement. Peut être en partenariat avec la Haute Savoie.

Décision : Autoriser le Président à engager toute recherche de financement visant à conduire cette action.

- **3-i Activités nordiques et oralité** (décision)

Projet de collecte orale sur 04-05 (texte Marc Mallen)

Objectifs de la collecte

Les sites nordiques sont ancrés dans les territoires, sont vecteurs d'échanges sociaux, d'apprentissage, d'histoire et d'avenir, aussi des liens très forts se sont-ils tissés entre la population de ces espaces et la pratique des activités nordiques. Celles-ci s'inscrivent dans un paradigme spécifique, celui d'un tourisme qui n'a pas brusqué la sociologie des vallées, mais au contraire, qui a tenté de trouver une congruence économique et démographique par l'alliance de l'agriculture et du tourisme en vue de maintenir une population et une activité économique dans ces territoires.

Le nordique semble s'inscrire dans une culture locale où la question de la terre et des droits d'usage est en jeu, où l'aménagement ne perturbe pas la valeur foncière des terroirs, et où l'activité ne remet pas en question des pratiques humaines et sociales mais au contraire vient les nourrir, voire les étayer.

Considéré jusqu'aux deux dernières décennies comme le parent pauvre des activités hivernales de montagne, le nordique est resté, à tort, empêtré dans une représentation qui le cantonnait à « un loisir pour troisième âge », même si l'émergence du skating et la médiatisation de

certaines résultats olympiques en modifièrent quelque peu les contours.

Mais à l'heure où les notions de développement durable et de crise viennent interroger les clientèles sur leur éthique et la part du budget qu'ils allouent aux loisirs, le nordique semble apporter des éléments de réponse non négligeables puisqu'il en appelle à certaines valeurs comme la proximité sociale, la convivialité, la rencontre, la prise en compte de l'environnement, la consommation de produits locaux, mais pas seulement : le nordique sous-tend des valeurs plus identitaires où les notions de paysage, d'architecture locale, de terroir, d'agriculture, de sociabilité directe et de patrimoine sont réactivées, mais sans enfreindre les limites de la sur-médiatisation, au contraire !

L'objet de la collecte est de montrer comment chacun des territoires « enquêtés » a vécu, vit et envisage l'activité nordique, dans le but de faire valoir la richesse sociale et culturelle dont elle est

Echéances – calendrier de travail

Définition des problématiques : hiver 2011
Rédaction grille d'entretien et échantillonnage : Printemps 2011
Collecte filmée : Printemps et été 2011
Synthèse, réalisation et montage : Automne et hiver 2011
Rendu final : début 2012

Vallées concernées (à priori)

Dévoluy, Gap-Bayard, Queyras, Canton de la Grave, Clarée, Vallouise, Cervières, Seyne-les-Alpes, Champsaur-Valgaudemar

porteuse, non pour la patrimonialiser, mais au contraire, avec la volonté de la révéler comme synthèse de courants de pensées susceptibles d'apporter des éléments de réponses aux préoccupations majeures d'une société. La destination de la collecte, filmée et aboutie, sera de montrer et de démontrer que les activités nordiques sont sources d'innovation (technique, sociale et organisationnelle) susceptibles de répondre dans les vallées à des soucis de diversification hivernale. Par le nordique, il est facile de croiser toutes les thématiques propres au développement local des vallées.

C'est sur cette base que s'édifieront les problématiques de la collecte et le choix de l'échantillon, à la fois des vallées concernés et des informateurs ressources.

Ce travail s'accomplira avec Hautes-Alpes Ski de Fond et les partenaires retenus dans un comité de pilotage

Nombre d'entretiens

Environ trente (2 à 4 par vallée)

Compétences requises

- collecteur (trice) confirmée
- réalisateur (trice) de documentaires ayant une pratique de la collecte orale

Budget (à peaufiner)

- Préparation, collecte, transcriptions et dérushage : 27.000 €
- Synthèse et scénario : 8000 €
- Montage : 10.000 €

Sous Total : 45.000 €

+ Ingénierie portage du dossier hasf 15 % : 10 385 €

+ 20 % d'autofinancement Hautes Alpes Ski de Fond : 13 846 €

Total général : 69 231 €

Décision : Autoriser le Président à engager toute recherche de financement visant à conduire cette action.

• 3-j Convention Coureur régionaux (décision)

Comme suite à la décision de l'assemblée générale du 7 juin 2010 une convention est établie en vue de prendre en charge le groupe cadet du comité en en échange d'image.

Projet : Convention de partenariat

Entre

L'association **Hautes Alpes Ski de Fond**, 64 Grande Rue 05 100 Briançon
Représentée par son Président, Monsieur Alain Fardella

Et

Le **comité régional de ski Alpes Provence**, Rue Sénateur Bonniard 05200 Embrun,
Représenté par son Président, Monsieur Thierry Ravel

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

L'association Hautes Alpes Ski de Fond assure le développement des activités nordiques dans les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence.

Les clubs et le Comité Régional de Ski Alpes Provence organisent la pratique sportive du ski nordique dans ces 2 départements. La pratique sportive permet :

- de transmettre des valeurs éducatives fortes,
- de prolonger le développement de la pratique scolaire,
- de développer une communication basée sur l'excellence sportive,
- de mettre en avant le savoir-faire de la filière nordique en Provence Alpes Côte d'Azur .

Dans ce contexte, Hautes Alpes Ski de Fond organise le développement des activités nordiques en s'appuyant notamment sur la promotion sportive. Réalisé avec le Comité Régional de Ski Alpes Provence, ce partenariat vise l'accompagnement du groupes cadet fond du Comité Régional de Ski Alpes Provence.

La présente convention détaille les différentes modalités de ce partenariat.

Article 1 : LE GROUPE CADET

Les années d'âge cadet(te)s représentent une période charnière pour différentes raisons :

- C'est une catégorie intermédiaire entre les Minimes et les Jeunes avec d'importants apprentissages sportifs à réaliser,
- Des différences importantes de croissance entre les jeunes peuvent être constatées,
- Il est important de réaliser les critères d'accèsion en Pôle Espoir (défini par la FFS), à l'issue de la première année cadet car l'entrée au pôle espoir d'Embrun est déterminante pour mettre un 1^{er} pas dans le Haut-Niveau
- De même, réaliser des critères en cadets 2^{ème} année pour continuer en pôle espoir (à Villard de Lans) afin de poursuivre dans la filière de Haut-Niveau est primordial.
- D'assurer la relève.

En résumé, la catégorie cadet est une période charnière pour la poursuite dans l'excellence sportive au sein de la FFS. Pour toutes ces raisons, il convient de proposer un développement cohérent pour cette catégorie et de programmer des actions en amont et au sein du Pôle Espoir d'Embrun.

Les structures gestionnaires des départements, au travers de Hautes Alpes Ski de Fond, ont décidé de soutenir le Comité Régional de Ski Alpes Provence en accordant une aide financière au groupe cadet du comité.

Elle vise à accompagner les projets d'actions en direction de la catégorie et de renforcer tout particulièrement la coopération et la coordination entre tous les intervenants. Elle s'inscrit dans les missions de Hautes Alpes Ski de Fond en développant notamment la promotion sportive du ski nordique.

Article 2 : ENJEU ET ENGAGEMENT DES PARTIES

Il s'agit de pérenniser une organisation préparant l'accès des cadets au haut niveau. Cette organisation doit également permettre le rassemblement et préciser la place de tous les partenaires de la filière nordique sportive : club et comité régional Alpes-Provence.

Hautes Alpes Ski de Fond s'engage à participer financièrement avec le comité au programme de développement du groupe cadet (garçons et filles).

Le comité s'engage à développer la politique cadet, en accord avec les directives fédérales en créant une organisation et des outils.

Article 3 : OBJECTIFS et MISE EN ŒUVRE

Cet engagement s'appuie sur la poursuite des trois objectifs suivants :

- Assurer, chaque saison, un renouvellement conséquent des effectifs de la catégorie cadet,
- Former des skieurs capables de réaliser les critères « d'admissibilités en pôle espoir » déterminés par la FFS
- Travailler en coopération entre clubs, comité régional, structures d'appui scolaires et gestionnaires des sites.

Constitution des équipes

Détection en période de préparation et de sélection en période de compétitions

Les équipes fonctionnent sur le principe d'un groupe « détection » en période de préparation (estivale et automnale). En période de compétition, les cadets-cadettes seront sélectionnés selon leurs résultats sportifs, leurs potentiels et leurs comportements. Au cours de la saison, les cadet(te)s peuvent intégrer ou quitter le groupe en fonction de leur comportement et/ou de l'éclosion de leur potentiel (logique de sélections selon des résultats sportifs)

Lien avec les clubs et les parents

Une journée d'information et de pratique rassemble en juin : l'encadrement des clubs, les parents, le comité et Hautes Alpes Ski de Fond. Cette journée permet de présenter la filière sportive nordique, de préciser le fonctionnement du programme cadet et d'assurer le lien avec les clubs.

Les épreuves nationales cadet(te)s

L'objectif est de faire participer à ces épreuves une sélection régionale définie par les Conseiller Technique Sportif du comité. Les inscriptions passent obligatoirement par le comité. La coordination et la coopération entre les clubs et le comité doit permettre de régler les critères de prise en charge et la logistique.

Lien avec les clubs

Le renouvellement des effectifs cadets demande un lien étroit entre tous les acteurs de la filière (foyer, clubs, comité). Les CTS du comité proposeront toutes les actions utiles pour développer ce lien et les partenariats possibles: actions de formation, participation des entraîneurs et personnels bénévoles aux stages et compétitions...

Article 4 : EVALUATION DU PROGRAMME

En fin de saison, le comité établira un bilan du programme cadet en fin de saison. Ce bilan sera présenté lors d'un conseil d'administration de Hautes Alpes Ski de Fond et comportera :

- Bilan sportif : skieurs, stages, compétitions, résultats...
- Bilan financier fond.
- Bilan du dispositif : rapport d'activité (encadrement, formation, actions engagées vers les clubs...)
- Bilan de communication : press book

Article 5 : VOLET FINANCIER

Les sites nordiques verseront par l'intermédiaire de Hautes Alpes Ski de Fond une aide financière annuelle au comité. Son montant sera plafonné à 10 000 € toute aide confondue à destination du comité ou hors subvention éventuellement attribuée par les Conseils Généraux. Hautes Alpes Ski de Fond s'efforce de rechercher des partenaires pouvant apporter leur contribution à cette action. Au cas où un nouveau partenaire est identifié les conditions de sa participation doivent faire l'objet d'un avenant à la convention afin de s'assurer que l'ensemble des parties approuve les conditions de sa participation.

La somme allouée ne pourra être destinée à de l'achat de matériel.

En fin de saison, le comité transmet à Hautes Alpes Ski de Fond un récapitulatif complet des coûts du programme cadet ainsi que les factures correspondantes.

Hautes Alpes Ski de Fond verse 50 % de la somme courant novembre, le solde à réception du dossier de fin de saison.

Article 6 : COMMUNICATION

Le groupe cadet prend la dénomination de « *Groupe relève cadets Alpes-Provence* ».

Le comité s'engage à :

- apposer le logo de Hautes Alpes Ski de Fond sur tous les documents et tenues vestimentaires relatifs au groupe cadet,
- valoriser le partenariat du groupe cadet et l'image de Hautes Alpes Ski de Fond lors des différents contacts avec la presse,
- à inviter les adhérents de Hautes Alpes Ski de Fond lors des épreuves nationales cadets se déroulant dans les Hautes Alpes.

Article 5 : DUREE

La convention a une durée de validité d'une année de septembre 2010 à Aout 2011.

Au printemps 2011 elle devra faire l'objet d'une analyse afin d'élaborer les conditions de sa pérennisation pour une durée triennale. Les adhérents de Hautes Alpes Ski de Fond délibéreront de la reconduction du dispositif.

Article 6 : RESILIATION

Chacune des parties se réserve le droit de dénoncer la présente convention pour un motif raisonnable et justifié. Cette dénonciation intervient par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date anniversaire de la présente convention

Décision : Autoriser le Président à signer la convention avec le Comité Régional de Ski visant à prendre en charge le groupe Cadet.

- **3-k Neige Pour Tous : programmation, financement** (Information)

Lieu	Date
Gap Bayard	Mardi 19 janvier 2011
Les Alberts Montgenèvre	dimanche 23 janvier 2011
Larche	mercredi 02 février 2011
Crévoux	Mardi 15 mars 2011

Les partenaires institutionnels

Le Conseil Général 05, Le Conseil général 04, La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 05, Les communes de Crévoux, Gap, Larche, Montgenèvre, Névache, Val des Prés, La Communauté de

Communes de la Vallée de l'Ubaye, les sites nordiques associés

Financement

Pas de budget dédié, donc faire au plus économique

Intérêt pour les sites

Communiquer, recherche de clientèle et surtout oser enfin mettre en œuvre des produits adaptés....

Objectif principal pour HASF

Maitriser le volet communication et rechercher de nouveaux clients.

- **3-l Journée de la randonnée nordique : dimanche 16 janvier 2011 – Névache**

- **3-m Convention STAPS**

Cette convention a pour intérêt de faciliter pour les étudiants la pratique sur le site de Bayard et permet à tous les sites de solliciter les étudiants une journée par hiver lors du déroulement d'un événement local nécessitant des apports en personnels.

Projet : Convention de partenariat

Fixant les conditions de collaboration dans le cadre de la formation du Brevet National de Pisteuse Secouriste 1^{er} degré, option nordique, organisé dans la station de Pelvoux

Entre les soussignés :

D'une part :

L'association loi 1901 Hautes-Alpes Ski de Fond, ci-dessous dénommée « HASF », association loi 1901 dont le siège social est situé 64 Grande Gargouille à Briançon, représentée par son Président Monsieur Alain Fardella.

Agissant au nom et pour le compte des sites nordiques suivant : Dévoluy, Valgaudemar, Haut Champsaur, Ancelle, Gap-Bayard, Réallon, Col du Fanget, La Colle Saint Michel, Ratéry, Allos, Larche, Saint Paul sur Ubaye, Crévoux, Queyras, Freissinières, Vallouise, Puy Saint Vincent, Villard Saint Pancrace, Cervières, Val des Prés-Les Alberts,

Montgenèvre, Névache, Serre Chevalier, Villar d'Arêne.

Avec :

La Station de Gap Bayard, Association loi 190 1 dont le siège est au Centre d'Oxygénation, Route du Col Bayard, 05000 Gap, représentée par son Directeur Monsieur Gilles Rostaing.

Et d'autre part :

La faculté des sciences du Sport, Site de Gap Rue Bayard, 0500 Gap, représentée par son XXXXXXXXXXXX, Monsieur, Madame, agissant en qualité de XXXXXXXX

Il est exposé ce qui suit

ARTICLE 1 : Contexte

La Faculté des Sciences du Sport de Luminy a créé à Gap une section préparant à la licence STAPS. Cette unité est un élément porteur d'espoir pour la formation des jeunes de la région t des Hauts Alpains en particulier.

Considérant que le ski de fond est une activité incontournable de la montagne en hiver et pour permettre aux étudiants qui ont choisi d'acquérir la maîtrise de cette discipline dans les meilleures conditions, les signataires ont envisagés des relations conventionnelles qui permettent à la fois l'accueil et l'intégration des étudiants dans cette discipline.

ARTICLE 2 : Les sites nordiques

Le site nordique de Gap-Bayard, prioritairement utilisé par les étudiants et tous les sites nordiques du département, s'efforcent tout au long de l'hiver de proposer les meilleures conditions de pratique et d'accueil aux étudiants orientés par cette discipline. **Une carte de libre circulation leur sera attribuée.**

ARTICLE 3 : Les étudiants

Les étudiants s'engagent à respecter les installations mises à leur disposition, ils s'engagent aussi à participer bénévolement, sur demande de Hautes Alpes Ski de Fond, et sous l'autorité de la Faculté, à l'organisation de manifestations programmées sur et par des sites adhérents à Hautes Alpes Ski de Fond.

Le nombre de ces journées ainsi consacrées ne pourra excéder **XXXXXX par saison**.

ARTICLE 4 : Hautes Alpes ski de fond

L'association Hautes Alpes Ski de Fond octroie aux étudiants, ayant opté pour la pratique du ski nordique, la gratuité d'accès aux pistes pour la saison 2010/2011 sur l'ensemble des sites cités en amont.

Le port visible de la carte de libre circulation avec photo sera exigé. Les porteurs satisferont aux contrôles mis en place localement par les services d'accueil des sites.

Décision : Autoriser le Président à signer la convention avec l'université de la Méditerranée visant à déterminer les conditions d'utilisation des pistes par les étudiants.

• 3-n Action "Festinordic", Festi'USEP (information)

Un dossier de candidature avec un nouveau cahier des charges a été envoyé à tous les gestionnaires début juin 2010.

Nous avons du faire une sélection car nous avons eu plus de candidats que de dates disponibles. Cette sélection s'est faite en fonction du nombre de fois où les sites ont bénéficié, ou non, de Festi nordic (ancienne et nouvelle formule). La priorité a été donné aux sites n'ayant jamais bénéficié de Festi nordic et notamment de la nouvelle formule mise en place l'hiver dernier.

Le but était également d'avoir une programmation répartie dans l'espace et le temps.

Programmation 2010/2011

CERVIERES le 5 décembre 2010

CEILLAC le 12 décembre 2010

NEVACHE le 19/12/2010

REALLON le 9 Janvier 2011

VILLARD ST PANCRACE le 29 Janvier 2011

CHAMPOLEON le 5 février 2011

DEVOLUY le 24 février 2011

LARCHE le 27 février 2011

- Prêt de matériel gratuit aux participants pour faciliter la découverte
- Une communication axée vers la famille en général pour toucher les adultes
- Un accueil personnalisé par le pisteur local pour informer les débutants
- L'atelier Nature remplacé par un atelier Histoire du ski créé et animé par Elsa Giraud,

Nouveautés :

FESTI USEP

16/02/2011 = Dévoluy, 17/02/2011 = Crévoux, 18/02/2011 = Champoléon, 9/03/2011 = Néevache

• 3-o Programme de formation (information)

N°	Intitulé	Public	Durée	Date, lieu	Tarif	Commentaires
1	Secourisme : Recyclage du CFAPSE ou PSE 2.	Être titulaire du CFAPSE ou du PSE 2	6 h	9/12/10 à Pelvoux et 16/12/10 à Bayard	30 € salariés des sites adhérents	Repas de midi obligatoire et compris
2	Secourisme : Recyclage pisteur (Avoir recyclé le PSE)	Les titulaires du diplôme de Pisteurs	6 h	06/12/2010 à Pelvoux		
3	Educ tours - Formation à la connaissance des offres nordiques locales	A destination des personnels de sites nordiques et des relais d'informations locaux : OT, Hébergeurs.....	5h	A Villar d'Arène mardi 4/01/2011 de 9 à 13 h repas	gratuit	Hautes Alpes Ski de Fond
4			A Arvieux jeudi 6/01/2011 de 9 à 13 h puis repas			
5			A Ancelle mardi 11/01/2011 de 9 à 13 h puis repas			
6			En Ubaye jeudi 13/01/2011 de 9 à 13 h puis repas			

7	Handicap et accueil	En priorité toutes les personnes qui interviennent à différents titres lors des journées Neige Pour Tous	5 h	6/01/2011 à Gap Bayard de 13 h 30 h à 17 h	gratuit	En partenariat avec : Comité Handisport et Comité de Sport Adapté
8			5 h	9/01/2010 à Briançon de 13 h 30 à 17 h		
9	Voyage d'études	Les élus, techniciens et responsables de site	16 h	Cogne 16, 17 et 18 mars 2011	50 € salariés des sites adhérents	Hautes Alpes Ski de Fond
10	Brevet National de Pisteur	Tous	32 h	Du 26/11 au 1/12/2010	450 € *	+ frais d'hébergement (obligatoire)
11	Secouriste 1er degré option Nordique à Pelvoux	Tous	8 h	02/12/2010	35 € *	
12		Tous	88 h	Du 3 au 14/12/2010	950 € *	

• **3-p Forum « La place du public féminin dans les activités nordiques »**

Suite au stage Masters effectué par Laura Koulecheff l'hiver dernier il est important de faire part aux gestionnaires et personnels concernés des résultats et des perspectives générées grâce à cette action. Cette restitution pourrait faire l'objet d'un forum, formule que nous maîtrisons bien, au cours duquel un universitaire interviendrait sur le sujet des relations "femmes et activités de loisirs" (l'idée étant de poser la problématique : pourquoi s'intéresser spécialement aux femmes ?), Atout France pourrait intervenir aussi, Laura présenterait la méthode employée, Pierre Kovacic témoignerait de l'opération de Bayard. Le forum devrait se dérouler courant décembre (disponibilité de Laura), plutôt un après midi en semaine, peut être à Pelvoux où se dérouleront les formations ou à Gap...

Décision : Organiser le forum première semaine de décembre à Pelvoux

4/ Préparation de l'Assemblée générale, lieu, date

- 4-a Lieu : Station de Gap Bayard
- 4-b Date : 5 novembre 2010 de 10 h à 12 h 30 puis repas
- De 9 h à 10 h présentation de la Motoneige Sherpa par les Ets Chabanon

Présentation de la machine Sherpa :

Le SHERPA est unique au monde de part sa conception et ces capacités fantastiques !!

Puissance, stabilité et possibilités de tracter de lourdes charges !! Différents accessoires (transport de matériels, de personnels, sécurité des pistes, ravitaillement de sites, etc...)

Haute finition, chaîne cinématique hors du commun Elle est équipée d'un moteur écologique et silencieux Euro4 4 cylindres de 1400cm3 4 temps. Une puissance de 90Cv à 5500Trm pour un couple maxi de 3400rpm (146Nm). 2 vitesses avant et une marche arrière pour une traction optimale avec les deux chenilles couplées.



5/ Projet convention moniteur : Thierry Icart (décision)

Quel contenu ?

"L'idée est d'impliquer plus fortement les moniteurs dans les actions en faveur du nordique. Par ailleurs ils bénéficient de la gratuité sur les pistes sans contre partie. Hautes Alpes Ski de Fond a des besoins en termes d'encadrement pour des opérations de promotion. Les sites peuvent aussi avoir des besoins locaux en animation ou lors de la préparation des pistes.

Dans le cadre de la convention on peut imaginer que soit les moniteurs ne répondent pas aux demandes des gestionnaires et ils payent l'accès aux pistes soit ils participent à des actions au cours de l'hiver, une journée par exemple = la gratuité.

Si échange local = carte de site uniquement

Si échange avec hasf = carte massif

Si pas d'échange quel tarif ? "

Décision : Autoriser le Président à signer la convention avec le représentant départemental du Syndicat des moniteurs visant à déterminer les conditions de la gratuité.

A Briançon le 1er octobre 2010
Le Chargé de Mission, Jean Lou Botta.

Liste des présents, excusés, pouvoirs

	Nom Prénom	Fonction	Emargement
1	André Philippe	Collectivité	Présent
2	Arnera Frédéric	2 eme Vice président	Excusé
3	Bernard Jean Marie	De droit Conseil Général des Hautes Alpes	Absent
4	Bloch Trefousse Alain	Gestionnaire	Absent
5	Bordet Jacques	Membre	Présent
6	Borel René	De droit CDT	Absent
7	Catala Jean Claude	De droit Conseil Général des Hautes Alpes	Excusé
8	Cret Xavier	Trésorier	Excusé
9	Fardella Alain	Président	Présent
10	Ducurtil Thierry	Gestionnaire	Absent
11	Fine Claudine	Collectivité	Présente
12	Fromm Gérard	Secrétaire	Excusé
13	Gentil Gérard	De droit structure de ski de fond	Absent
14	Granier Max	Gestionnaire	Excusé
15	Hermite Guy	Collectivité	Absent
16	Icart Thierry	De droit Ecole du Ski Français	Présent
17	Ignesti Guy	Gestionnaire	Présent
18	Jeanne Alain	Collectivité	Présent
19	Martin Christophe	Membre	Présent
20	Meissimily Jean	Membre	Présent
21	Ocana Joëlle	Secrétaire adjoint	Présente
22	Picmard Vania	De droit FFS	Présente
23	Rostaing Gilles	Trésorier adjoint	Présent
24	Roux Henri	Membre	Présent